

LA LETTRE DU



N° 3 Mai 2015

Le mot du Directeur

SOMMAIRE

- **Le mot du directeur** p. 1
- **Actualités des membres du Centre** p. 2
- **La recherche au CREDIMI** p. 8
- **La formation au CREDIMI** p. 27

La 3^{ème} Lettre du CREDIMI est l'occasion de mentionner les dernières publications du Laboratoire (Le juge et l'arbitrage ; Essai sur les fondements d'un droit international de la personne humaine juridique ; Sport et nationalité), avant la publication prochaine des Actes du dernier Colloque du CREDIMI portant sur Le secret des affaires. La Collection des Travaux du CREDIMI comporte aujourd'hui plus de 40 volumes, qui font référence en droit international des affaires.

Elle est également un vecteur d'informations sur le travail mené par les doctorants, dans le cadre de leur Association, en particulier avec l'élaboration en cours d'un Annuaire des docteurs du CREDIMI, et l'organisation en juin prochain, dans le cadre du GDR Droit, sciences et techniques, des Masterclass des jeunes chercheurs du Réseau. En vous souhaitant une très bonne lecture.

Laurence Ravillon
Directrice du CREDIMI

Directrice de publication

Laurence RAVILLON

Conception et réalisation

Hamza CHERIEF

Logo - Ursula BLAISE

Centre de Recherche sur le Droit des Marchés et des Investissements Internationaux (C.R.E.D.I.M.I.)

Université de Bourgogne Franche-Comté – CNRS UMR 6295

Faculté de Droit et de Sciences Economique et Politique

4 Boulevard Gabriel, 21 000 Dijon

Tel. +33 (0)3 80 39 53 92 – Fax. + 33 (0)3 80 39 55 71

CREDIMI.secretariat@u-bourgogne.fr - CREDIMI.documentation@u-bourgogne.fr



Actualités des membres du Centre

➤ Doctorants

✦ Sept nouveaux doctorants se sont inscrits cette année au CREDIMI :

- **Mohammed Kraiem** prépare une thèse portant sur *L'entreprise et la dématérialisation* ;
Directeur : **Vincent Thomas**
- **Rémi Nguyen** prépare une thèse portant sur *L'harmonisation du droit des contrats en Asie du sud-est : cas d'étude en Birmanie*
Directeur : **Laurence Ravillon**
- **Kianoush Rezaie Yazdi** prépare une thèse portant sur *Le contrat de Farmout, contribution à l'étude d'un contrat pétrolier*
Directeur : **Sébastien Manciaux**
- **Kristina Sandukhyan** prépare une thèse portant sur *L'utilisation de biens et de technologies à double usage et la pérennité du secteur aérospatial*
Directeur : **Laurence Ravillon**
- **Pierre Etienne Santiperi** prépare une thèse portant sur les *Convergences et divergences du droit de la santé et du droit des assurances*
Directeur : **Clotilde Fortier-Jourdain**
- **Laure Stark** prépare une thèse portant sur *L'internationalité en droit international privé*
Directeur : **Sabine Corneloup**
Co-directeur : **Urs Peter Gruber**
- **Cécile Vecchi** prépare une thèse intitulée *Essai sur la notion de contrat de travail*
Directeur : **David Jacotot**

- ✦ Suite à **l'élection du bureau de l'Association des doctorants et docteurs du CREDIMI (ADDC)** et à la réunion organisée par le Professeur **Laurence Ravillon**, Directrice du CREDIMI, et **Hamza Cherief**, Assistant-ingénieur au CREDIMI, les membres du bureau sont désireux de faire un point sur la situation de l'association ainsi que sur ses projets.

Le bureau de l'ADDC se compose cette année de :

- **Baumont Emmanuelle**, Présidente, Doctorante contractuelle
- **Firley Loïc**, Vice-président, ATER
- **Meilhac-Perri Marion**, Chargée de communication
- **Puget François-Xavier**, Vice-président, Doctorant contractuel
- **Juen Emmanuelle**, Trésorière, ATER
- **Sabbah Jeffrey**, Secrétaire, ATER
- **Pernet Martial**, Vice-Secrétaire, Doctorant

Lors de la réunion du vendredi 5 décembre, les différents projets de l'association ont été présentés. Pour l'année universitaire 2014-2015, le principal projet de l'ADDC sera de **réaliser un annuaire recensant toutes les personnes ayant préparé un doctorat au sein du laboratoire.**

D'autres projets ont été également évoqués tels que la présence de l'association au forum des masters 2 pour présenter le doctorat et apporter des réponses aux étudiants souhaitant préparer une thèse.

L'ADDC souhaite également organiser différentes manifestations (séminaires, colloques), en lien avec les axes de recherche du CREDIMI et les thèmes de recherche des doctorants du centre. Dans cette optique, **un partenariat avec l'association des doctorants de l'université de Strasbourg (Despus : <http://dehspus.over-blog.com>) est en cours d'élaboration.**

Enfin, **l'ADDC a été mise en contact avec l'association des jeunes chercheurs du réseau Droit, sciences et techniques (<http://www.jc-rdst.org>).**

Suite à une rencontre à Nantes en juillet, **la Faculté de Droit de Sciences Economique et Politique de Dijon a été désignée pour organiser les Master Class de 2015** dont **Marion Meilhac-Perri**, Docteur en droit et membre du CREDIMI, sera la présidente pour l'année 2015.

Les Master Class mêlent conférences d'actualité, ateliers de méthodologie, rencontres avec des professionnels et des universitaires et s'adressent en priorité aux doctorants et aux jeunes docteurs.

Organisées autour de deux journées, elles sont destinées à perfectionner les compétences des jeunes chercheurs, dans le but d'assurer la réussite de leurs travaux de recherche (thèse, publications...), mais également de favoriser leur insertion professionnelle. A l'occasion des rencontres entre jeunes chercheurs travaillant sur des thématiques proches (droit des nouvelles technologies, droit de la santé, propriété

intellectuelle, droit de l'environnement...), les Master Class sont également l'occasion, pour les doctorants et les docteurs, de se constituer un réseau de connaissances et de partage des compétences.

Cet événement, qui aura lieu les **25 et 26 juin 2015**, est en cours d'organisation et sera ouvert à tous.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'Association des doctorants et des docteurs du CREDIMI à l'adresse suivante : **contact.addc@gmail.com**

✦ Activités des doctorants du CREDIMI

- **Julian Cardenas-Garcia**, doctorant au CREDIMI sous la direction d'**Éric Loquin** et de **Laurence Ravillon**, et dont la thèse porte sur *Le contrat international de prospection pétrolière*, est **Adjunct Professor à l'Energy Law Center (EENR Center) de l'Université de Houston (Texas, Etats-Unis d'Amérique)**. A ce titre, il assure des cours de droit transnational du pétrole, de droit international des investissements et d'arbitrage international en matière d'investissements.

Le 31 octobre 2014, il a co-organisé avec **Ian A. Laird** (Avocat au cabinet Crowell & Moring) et **Frédéric Sourgens** (Professeur associé au Washburn Oil and Gas Law Center) la *Houston Oil and Gas Investment Arbitration Conference* à l'Université de Houston.

- **Chiraz Karoui** a rejoint le 15 septembre 2014 la **Banque Européenne d'Investissement (BEI)** où elle est actuellement consultante dans le cadre de la **Facilité Euro-Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP)** au sein du département de la stratégie opérationnelle.

Elle a également été **Visiting scholar** au sein du **Max Plank Institute for Comparative Public Law and International Law de Hamburg** du 1^{er} avril au 5 juillet 2014.

✦ Prix, récompenses, bourses d'étude

- **Rémi Nguyen**, doctorant au CREDIMI sous la direction de **Laurence Ravillon**, a obtenu un **contrat doctoral avec mobilité internationale** du **Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)** pour sa thèse portant sur *L'harmonisation du droit des contrats en Asie du sud-est : cas d'étude en Birmanie*. Dans le cadre de sa mobilité prévue par le contrat doctoral, Rémi Nguyen est rattaché au CREDIMI et à **l'Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est Contemporaine (IRASEC) de Bangkok (Thaïlande)**.
- **Laure Stark**, doctorante au CREDIMI sous la direction de **Sabine Corneloup**, a obtenu un contrat doctoral pour sa thèse portant sur *L'internationalité en droit international privé*.

➤ Docteurs

Le CREDIMI compte quatre nouveaux docteurs en droit :

- ✦ **Matthieu Guerriaud** a soutenu le 22 septembre 2014 sa thèse portant sur *La formation des professionnels de santé pour une efficacité de la pharmacovigilance : une analyse juridique d'un système en manque de pédagogie* ; mention Très Honorable (mention maximale au sein de l'Ecole Doctorale Environnement et Santé de l'Université de Bourgogne)
Directeur : **Sylvette Huichard**

- ✦ **Céline Laurichesse** a soutenu le 20 mai 2014 sa thèse portant sur *La grève en droit international privé* ; mention Très Honorable avec les Félicitations du jury
Directeur : **Sabine Corneloup**

- ✦ **Marion Meilhac-Perri** a soutenu le 2 décembre 2014 sa thèse portant sur *L'autonomie de la volonté dans les filiations électives* ; mention Très Honorable avec les Félicitations du Jury
Directeur : **Sabine Corneloup**

- ✦ **Emmanuelle Vigneron** a soutenu le 10 décembre 2014 sa thèse portant sur *La remise en cause de la distinction entre la responsabilité contractuelle et la responsabilité délictuelle. Approche positive et prospective* ; mention Très Honorable avec les Félicitations du Jury
Directeur : **Éric Loquin**

➤ Distinctions

- ✦ **Laurence Ravillon**, Professeur et Directrice du CREDIMI, a été élevée au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

La légion d'honneur lui a été remise par **Éric Loquin**, Chevalier de la Légion d'Honneur et Professeur au CREDIMI.



La cérémonie s'est tenue le **11 juillet 2014** à l'UFR Droit et Sciences Economique et Politique de l'Université de Bourgogne dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

➤ Rayonnement du CREDIMI

- ✦ **Laurence Ravillon** a été sollicitée par le Réseau Droit Sciences et Techniques pour présenter le CREDIMI dans le cadre du quatrième numéro de la **Lettre d'actualité du Réseau Droit Sciences et Technique** paru en octobre 2014. Ce numéro, ainsi que l'article de Laurence Ravillon, peuvent être consultés à l'adresse suivante : http://www.rdst.org/images/pdf_ajout/lettre_actualite_rdst_4.pdf.

La recherche au C.R.E.D.I.M.I.

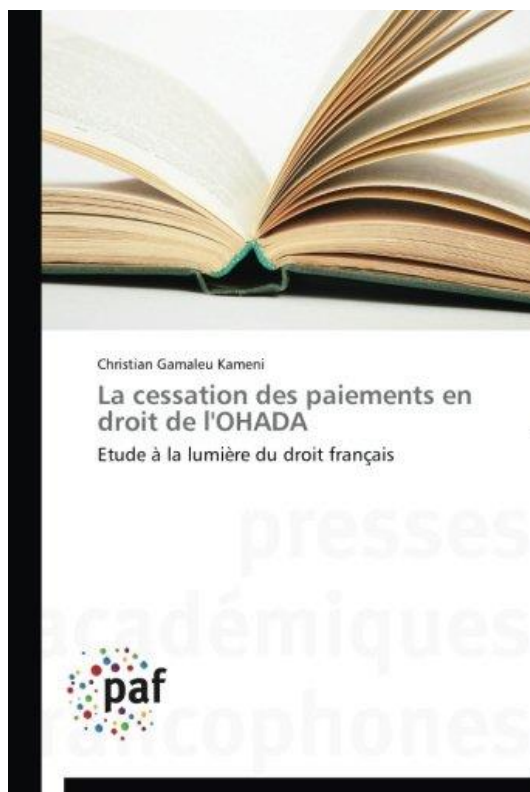
➤ Travaux des jeunes chercheurs du CREDIMI

✦ Articles, contributions des jeunes chercheurs du CREDIMI

- **Loïc Firley**, « L'extension de procédure à la demande du débiteur instaurée par l'ordonnance du 12 mars 2014 : une réforme à la portée limitée », *Revue des procédures collectives* - Mai 2014 - n° 3, pp. 26-28 ;
- **Christian Gamaleu-Kameni**, « Réflexions sur la réglementation de l'investissement privé étranger dans l'espace de l'OHADA », *Journal du Droit International*, oct.-nov.-déc. 2014, n°4, p.1219 ;
- **Christian Gamaleu-Kameni**, « Les garanties excessives octroyées par un débiteur placé en procédure collective », *Revue Lamy Droit des Affaires*, n° 95, juillet-Août 2014, pp. 61-66 ;
- **Christian Gamaleu-Kameni**, « La validité exceptionnelle du Lock-out. A propos de l'arrêt du 26 mars 2014 », *Semaine Sociale Lamy*, n°1633, du 2 juin 2014, pp.12-14 ;
- **Ikram Ullah**, « English and Indian legal perspective on third-party disclosure in arbitration: it is time to assimilate third party into the family of arbitration », *Arbitration International*, 2015, 31, pp. 127–149
- **Ikram Ullah**, « *Reko Diq* case: another intervention from Supreme Court of Pakistan », *International Arbitration Law Review*, 2014, 17(6), pp. 61-64.

✦ Ouvrages des jeunes chercheurs du CREDIMI

- **La cessation des paiements en droit de l'OHADA - Etude à la lumière du droit français, par C. GAMALEU KAMENI, 2014**



Il ne fait aucun doute qu'en droit de l'OHADA, la cessation des paiements demeure la condition fondamentale de l'ouverture des procédures collectives d'apurement du passif. Toutefois, le droit de l'OHADA laisse la latitude au juge pour fixer la date effective de la cessation des paiements. Au-delà des difficultés qui entourent cette fixation, il est judicieux de s'appesantir sur les finalités de ce mécanisme. L'on se rend compte que la finalité prioritaire, loin d'être la recherche de l'égalité des créanciers antérieurs, devrait plutôt être le sauvetage de l'entreprise en difficulté.

- Fiche technique de l'ouvrage
112 pages – 47,90 € - ISBN 9783838147826
A commander aux **Presses Académiques Francophones**
<https://www.presses-academiques.com>

➤ Colloques

- ✦ En droit français, **le secret des affaires** ne peut - à ce jour - être qualifié de notion juridique. Bien que ses manifestations soient nombreuses, il ne fait pas l'objet d'une loi déterminée. Conscients de cet état du droit, des parlementaires ont déposé, en juillet 2014, une proposition de loi consacrée aux renseignements économiques confidentiels et ce, sans attendre l'adoption de la proposition de directive publiée par la commission européenne en novembre 2013. Eu égard aux considérables enjeux pratiques et à l'actualité de la question, **le CREDIMI a organisé, le 12 décembre 2014, un colloque consacré à cette problématique, sous la direction scientifique d'Emmanuel Py et de Jean-Marie Garinot.**

Conformément à la méthode de recherche du CREDIMI, intervenants universitaires et professionnels se sont succédés à la tribune. Présidée par **Laurence Ravillon**, la matinée a permis de dresser un état des lieux : **Jean-Christophe Galloux** a démontré que secret et brevet permettaient de protéger l'information de manière complémentaire. Ensuite, **Emmanuel Py** a montré que la protection actuelle du secret était insuffisante, même si des mesures de sauvegarde matérielle et juridique pouvaient être mises en œuvre, comme l'ont expliqué successivement **Daniel Courbon** et **Éric Loquin**. Les interventions de **Pierre Gendraud**, **Francis Hagel** et **Olivier de Maison-Rouge** ont permis de prendre conscience de l'extraordinaire variété des secrets d'affaires et de la difficulté, pour les entreprises françaises, de les protéger, compte-tenu notamment de l'inadaptation du droit processuel. Sous la présidence de Monsieur **l'Avocat général Claude Mathon**, les travaux de l'après-midi ont débuté par l'exégèse des propositions de loi et de directive. **Jean-Marie Garinot** a tenté de définir les secrets d'affaires. **Jean Lapousterle** a ensuite expliqué que le régime de protection retenu rapprocherait le droit du secret du droit de la propriété industrielle. **Jérôme Lasserre-Capdeville**, quant à lui, a montré que l'introduction d'un délit pénal spécifique serait sans doute nécessaire. Enfin, dans une approche prospective, **Vincent Thomas** a montré comment articuler droit sur l'information et droit à l'information avant que **Nicolas Binctin** ne s'interroge sur l'accueil du secret en droit des biens. La journée a été clôturée par le rapport de synthèse de **Clotilde Jourdain-Fortier**.

➤ Travaux

✦ Invitations lors de conférences

- **Paola Nabet** est intervenue lors du Colloque *Le démembrement de propriété* organisé le 21 mars 2014 par le **Master 2 Droit notarial de l'UFR Droit et Sciences Economique et Politique de Dijon**. Sa contribution avait pour thème « Démembrement et droit des sociétés ».
- Le CREDIMI a été partenaire du colloque international *Vers une Lex mediterranea de l'arbitrage dans les pays de l'Union pour la Méditerranée* organisé à Tunis les 11 et 12 avril derniers sous la direction de **Lotfy Chedly** et **Filali Osman**, et sous les auspices de la **Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis**. Plusieurs membres du CREDIMI y ont présenté des interventions :

Ali Bencheneb : « Le développement de l'arbitrage institutionnel international dans trois pays maghrébins » ;

Sébastien Manciaux : « L'arbitrage d'investissement, approche(s) méditerranéenne(s) » ;

Laurence Ravillon : « Les travaux de la CNUDCI en matière d'arbitrage commercial international ».

Un prochain colloque intitulé *Vers une Lex mediterranea des investissements dans les pays de l'Union pour la Méditerranée* a été organisé les **12 et 13 mars 2015 à Besançon (Université de Franche-Comté)**, sous la direction de **Filali Osman** et toujours avec la participation du CREDIMI, et de certains de ses membres (Ali Bencheneb, Eric Loquin, Sébastien Manciaux et Laurence Ravillon).

- Les 8, 9 et 11 avril 2014 se sont tenues au Brésil les **premières rencontres franco-brésiliennes de la propriété intellectuelle** sur le thème des *Fonctions des droits de propriété intellectuelle au XXI^e siècle*. Un cycle de conférences, organisé par **Yann Basire** et **Karlo Foncesca Tinoco**, a réuni des experts français et brésiliens de la propriété intellectuelle à **l'Université fédérale de Minas Gérais**, à **l'Université Dom Helder de Belo Horizonte** ainsi qu'à **l'Université Candido Mendes de Rio de Janeiro**. Les différents intervenants, universitaires et praticiens, ont pu comparer leur vision du rôle des droits de propriété intellectuelle et, spécialement, des limites aux prérogatives de leur titulaire qui pouvaient en être déduites. A cette occasion, **Emmanuel Py**, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne et membre du CREDIMI, est intervenu sur le thème « Des fonctions du droit de brevet ».



Alors que le brevet est généralement considéré comme un outil d'innovation, de nouvelles pratiques tendent à se développer qui en font plus sûrement un instrument de concurrence sinon, pour certains, de concurrence déloyale. La question se pose alors de la possibilité de s'appuyer sur une vision finalisée du droit de brevet pour limiter certains de ces usages. Le droit positif ne va guère dans ce sens et, mis à part les limites législatives au monopole conféré par le brevet, la poursuite de l'intérêt général ne justifie pas que le juge puisse porter atteinte à l'exclusivité du droit. Une appréciation sensiblement différente des limites au droit de brevet est portée par la législation brésilienne qui fait de l'intérêt général une limite explicite au droit de propriété.

Ces conférences donneront lieu à la publication d'actes en langues portugaise et française.

- **Ali Bencheneb** et **Laurence Ravillon** ont participé à la **5ème édition des Journées d'études Mohand Issad sur l'arbitrage international**, organisée les 19 et 20 octobre 2014 à Alger sur le thème *Le contrat international et les modes de règlement des litiges*. L'intervention d'Ali Bencheneb, Professeur émérite au CREDIMI, portait sur « Les clauses attributives de juridiction ». Pour sa part, l'intervention de Laurence Ravillon, Directrice du CREDIMI, avait pour objet « La clause de conciliation préalable dans l'arbitrage commercial international ».



- **Alfredo De Jesus**, membre associé au CREDIMI, et **Sébastien Manciaux** ont participé à la *Houston Oil and Gas Investment Arbitration Conference* organisée le 31 octobre dernier par l'Université de Houston, sous la direction de Julian Cardenas Garcia, Ian A. Laird et Frédéric Sourgens.

Alfredo De Jesus est intervenu dans le cadre du panel « May national oil companies efficiently breach their contracts? The problem of applicable law » alors que Sébastien Manciaux a présenté une communication intitulée « Can Investment Treaties Provide Effective Protections Against Fracking Bans? A point of view from France ». Si la loi française de 2011 interdisant la fracturation hydraulique pour la recherche (et l'exploitation) de gaz de schiste a bien abouti à l'expropriation d'une entreprise américaine titulaire d'un permis d'exploration, cette dernière ne peut entamer une procédure d'arbitrage d'investissement contre la France faute de Traités en vigueur le permettant (pas de Traité en matière d'investissement (TBI) conclu entre la France et les USA, le TTIP entre l'Union européenne et les USA est en cours de négociation et les USA n'ont pas adhéré au Traité sur la Charte de l'Energie, à la différence de la France).

- Dans le courant du mois novembre 2014, **Laurence Ravillon** est intervenue auprès du **Centre d'études stratégiques aérospatiales (Ministère de la Défense)** sur le thème « Droit et espace ». Son intervention devant l'**Académie du renseignement** portait sur « Le renseignement et l'espace aérospatial ». Enfin, elle a présenté « Le droit de l'espace » à l'**École Nationale de la Magistrature**.

✦ Organisation de colloques, conférences, journées d'études

- Avec le **Comité Français d'Arbitrage**, le **CREDIMI** a été partenaire du premier **colloque franco-dominicain sur l'arbitrage** co-organisé par **Sébastien Manciaux**, **Ramilka Taveras-Urzhumova** et **Marcos Peña Rodríguez**. Ce colloque, qui s'est tenu à Saint Domingue le 29 octobre 2014, a eu pour thème *L'efficacité de la sentence arbitrale internationale en droit dominicain et français (La eficacia de los laudos arbitrales internacionales en el derecho dominicano y francés)*.

La communication de Sébastien Manciaux portait sur « L'arbitrage d'investissement au secours de l'arbitrage commercial », avec un regard critique sur ces sentences d'arbitrage d'investissement qui considèrent à la fois qu'une sentence commerciale inexécutée est un investissement (ou du moins la cristallisation des droits découlant d'un investissement) et que leur inexécution par un Etat constitue une violation d'une obligation d'un Traité en matière d'investissement auquel cet Etat est partie

- A l'initiative de **Régis Vabres**, Professeur au CREDIMI, et à l'occasion de la réunion des Facultés de droit et de sciences économiques, le **Laboratoire d'Economie de Dijon (LEDi)** et le **CREDIMI**, proposent d'organiser un colloque intitulé *La Banque centrale européenne : regards croisés, droit et économie*. L'objet de cette recherche consiste à réaliser une analyse pluridisciplinaire d'une institution devenue incontournable sur le territoire de l'Union européenne et sans doute, au-delà. En effet, **cantonnée à l'origine à la seule définition de la politique monétaire et à la lutte contre l'inflation**, la Banque centrale européenne voit ses missions et son rôle se renouveler. **Cette institution tend désormais à s'immiscer dans la politique budgétaire des Etats de la zone euro et sera prochainement chargée de la supervision micro-prudentielle des établissements de crédit**. L'accroissement des missions confiées à la Banque centrale européenne suscite ainsi de nombreuses interrogations. Le colloque a pour ambition d'y apporter des réponses, en organisant une réflexion, articulée autour de trois axes : **la légitimité des pouvoirs attribués à la Banque centrale européenne ; les relations entre la Banque centrale européenne et les autorités de surveillance de la sphère bancaire et financière; la portée des décisions prises par la Banque centrale européenne**.

- Autres colloques à venir :
 - les 9 et 10 octobre 2015, aura lieu sous la direction scientifique de Laurence Ravillon, Professeur et Directrice du CREDIMI, un colloque portant sur **Le règlement des différends dans l'industrie spatiale** ;
 - le 26 novembre, Cécile Chaussard, Maître de conférences au CREDIMI, et Thierry CHIRON, Avocat au Barreau de Dijon, organiseront une journée d'étude sur les **Evolutions et perspectives de la lutte contre le dopage**.

✦ Echanges et coopération scientifiques internationaux

- **Manabu Matsunaka**, Associate Professor à la **Nagoya University Graduate School of Law**, a été accueilli au CREDIMI le 25 mars 2014. Sa visite a été l'occasion de présenter ses travaux et d'échanger avec les enseignants-chercheurs et les doctorants du centre.
- **Marilda Rosado**, professeur de l'Université d'Etat de Rio de Janeiro (UERJ), a été accueillie au CREDIMI dans le cadre d'une rencontre ayant pour objectif d'envisager plusieurs pistes de collaboration entre l'UERJ et le CREDIMI, principalement dans le domaine du droit de l'énergie.
- **Tom Serby (Senior lecturer, spécialiste de droit du sport)** et **Leonardo Valladares Pacheco de Oliveira (Lecturer, spécialiste de droit de l'arbitrage), d'Anglia Ruskin University (Cambridge)**, ont effectué une visite les jeudi 23 et vendredi 24 octobre 2014 au CREDIMI. Tom Serby et Leonardo Valladares ont ainsi pu visiter les structures du Centre et rencontrer les doctorants du CREDIMI. Ils ont également profité de cette visite pour tisser des liens avec les enseignants-chercheurs du Centre en vue de développer la coopération scientifique entre Anglia Ruskin University et le CREDIMI en matière d'arbitrage et de droit du sport. Cette visite faisait d'ailleurs suite à celle effectuée, la semaine précédente, par **Laurence Ravillon** et **Philippe Winckel**.

✦ Articles, contributions

Ali Bencheneb, Chronique de droit des affaires internationales (3), in *La lettre juridique*, 2013

Ali Bencheneb, « Ecole de Nice/ Ecole de Dijon – Contribution du CREDIMI » (avec **Anne-Sylvie Courdier-Cuisinier**, **David Jacotot**, **Clotilde Jourdain-Fortier**, **Éric Loquin** et **Sébastien Manciaux**), *RIDE*, 2013, n°4, pp. 459-473

Ali Bencheneb, « La médiation judiciaire en Algérie », *Revue de la Recherche juridique*, 2014, n°2, pp 1025-1041

Ali Bencheneb, « L'arbitrage institutionnel dans trois pays maghrébins : état des lieux », in *Vers une lex mediterranea de l'arbitrage dans les pays pour l'Union pour la méditerranée*, Bruxelles, Bruylant, 2015, pp. 247-262

Vincent Bonnet, *Droit de la famille*, Larcier 4e édition, 2014

Vincent Bonnet, « Actes de commerce et commerçants en droit international privé », *Juris-classeur, Droit international*, fascicule 570-10, 2014

Vincent Bonnet, « L'accouchement sous X et la Cour européenne des droits de l'homme : une histoire sans fin ? » (CEDH, *Godelli c. Italie*, 25 septembre 2012) », *RTDH* 2014, p. 153

Vincent Bonnet, Note sous Cass. 1^{re} civ., 20 mars 2013 (2 arrêts) - (à propos de l'application dans le temps de la Convention de la Haye relative à la protection des enfants du 19 octobre 1996), *Rev. crit. DIP* 2014, p. 100

Vincent Bonnet, « Divorce », *Rép. proc. Dalloz*, refonte en collaboration avec **A. Gouttenoire**, 2010 ; mars 2014

Vincent Bonnet, « Aliments », *Rép. proc. Dalloz*, par A. Gouttenoire, actualisation mars 2014

Guillaume Busseuil, « Développements relatifs aux actions en cessation introduites par les associations de consommateurs », in **Laurence Sinopoli** et **Ismaël Omarjee** (dir.), *Les actions en justice au-delà de l'intérêt personnel*, Dalloz,

collection *Thèmes & commentaires*, 2014, pp. 161 et s., et pp. 179 et s.

Guillaume Busseuil, « Arrêt Google : du droit à l'oubli de la neutralité du moteur de recherche », *JCP E*, juin 2014, n°24 (note sous CJUE, 13 mai 2014, *Google Spain*, aff. C-131/12)

Guillaume Busseuil, « Du visible à l'invisible : la notion de publicité à l'épreuve du nom de domaine et des métatags », *Les petites affiches*, n°101, 21 mai 2014, pp. 10 et s.

Guillaume Busseuil, « La libre circulation des contenus numériques entre accès et consentement : les précisions de la CJUE en matière de respect des droits de propriété intellectuelle », *Revue Lamy droit de l'immatériel*, juin 2014, pp. 12 et s.

Guillaume Busseuil, « Implementation of the Consumer Rights Directive », *Journal of European Consumer and Market Law*, décembre 2014

Guillaume Busseuil, « Les limites de l'approche technique de la reproduction : les copies écran et en cache au regard du droit d'auteur », *Cahiers de propriété intellectuelle*, octobre 2014, p. 869 (note sous CJUE, 5 juin 2014, *Public relations Consultants Association*, aff. C-360/13)

Guillaume Busseuil, « A propos de la numérisation des œuvres par les bibliothèques : effet utile ou déconstruction des exceptions au droit d'auteur ? », *RLDI*, octobre 2014, pp. 55 et s. (note sous CJUE, 11 septembre 2014, *Technische Universität Darmstadt contre Eugen Ulmer KG*, Aff. C-117/13)

Guillaume Busseuil, « L'utilisation des données personnelles comme méta-balises : neutralité technologique ou atteinte à la vie privée ? », *Les petites affiches*, 26 novembre 2014 (note sous Civ. 1^{ère}, 10 septembre 2014, n°13-12464, publié au bulletin)

Guillaume Busseuil, « A propos de l'hyperlien au regard du droit d'auteur : la technique du *framing* n'est pas une communication au public », Note sous CJUE, 21 octobre 2014, *BestWater International GmbH*, aff. C-348/1, JCP E, janvier 2015

Frédéric Charlin, « Le Code Noir entre codification et compilation », actes des journées d'histoire du droit de Salzbourg (Autriche, 24-27 mai 2012), in D. Auer (dir.), *Codifications et compilations du droit*, 2014, à paraître

Cécile Chaussard, « La mobilité des fonctionnaires : quelles évolutions, quelles perspectives ? », communication au colloque « *Les trente ans du statut général des fonctionnaires de l'État et des collectivités territoriales : et après ?* » organisé par le CREDESPO à Dijon les 18 et 19 septembre 2014, à paraître aux éditions Eska

Cécile Chaussard, « Les juges du contentieux sportif », *Encyclopédie DroitduSport.com*, étude 618, décembre 2010, refonte de l'étude 636, 70 p., mise à jour à paraître au dernier trimestre 2015

Cécile Chaussard, « Traitement du contentieux sportif par les fédérations sportives. Le régime juridique du pouvoir disciplinaire des fédérations sportives », *Encyclopédie DroitduSport.com*, étude 612, décembre 2010, création, 63 p., mise à jour à paraître au dernier trimestre 2015

Cécile Chaussard, « Les conventions nationales d'objectifs », avec le concours du ministère des sports, *Encyclopédie DroitduSport.com*, étude 311, septembre 2009, création, 32 p., mise à jour à paraître au dernier trimestre 2015

Cécile Chaussard, « La procédure de conciliation devant le Comité national olympique et sportif français », *Encyclopédie DroitduSport.com*, étude 624, décembre 2008, création, 63 p., mise à jour à paraître au dernier trimestre 2015

Sabine Corneloup, « Rome II and the Law of Financial Markets: The Case of Damage Caused by the Breach of Disclosure », in **A. Nuyts, N. E.**

Hatzimihail (ed.), *Cross-Border Class Actions. The European Way*, SELP, 2014, pp. 291-314

Sabine Corneloup, « L'application de la loi étrangère », *Rev. int. dr. comp.* 2014, pp. 361-388

Sabine Corneloup, « Proof and Information about Foreign Law. French National Report », in **Y. Nishitani** (Gen. Reporter), *Treatment of Foreign Law: Dynamics towards Convergence?*, Académie internationale de droit comparé, Springer, collection "Ius Comparatum", à paraître

Sabine Corneloup, « Les sportifs plurinationaux », in **Gérald Simon** (dir.), *Sport et nationalité*, Paris, Lexis Nexis, Travaux du CREDIMI, volume 43, 2014, pp. 57-73

Sabine Corneloup, « Le temps et le droit international privé », in *Le temps et le droit*, 18^e Journée nationale de l'Association Henri Capitant organisée le 22 novembre 2013 à Dijon, Dalloz, 2014, pp. 21-41

Sabine Corneloup, « Rechtsermittlung im internationalen Privatrecht der EU. Überlegungen aus Frankreich », Symposium organisé le 16 janvier 2014 à Munich à l'occasion du 80^e anniversaire de H. J. Sonnenberger, *Rabels Zeitschrift für ausländisches und internationales Privatrecht*, à paraître

Sabine Corneloup, 1^e Civ., 30 janvier 2013, « Anerkennung russischer Entscheidungen nach autonomem französischen Recht, (reconnaissance en France d'un jugement russe en matière de cautionnement) », *IPRax* 2014, pp. 82-84

Sabine Corneloup, CJUE, 3 octobre 2013, « Siegfried János Schneider (exclusion de la capacité des personnes du champ d'application du règlement n° 44/2001 Bruxelles I) », *Rev. crit. DIP* 2014, pp. 182-189

Sabine Corneloup, Com., 7 janvier 2014, « Tribunal compétent pour statuer sur l'indemnisation d'un préjudice subi à la suite d'une fraude boursière », *Rev. crit. DIP* 2014, pp. 432-445

Sabine Corneloup, 1e Civ., 30 avril 2014, « L'articulation entre le règlement « Rome II » et la convention de La Haye de 1971 en matière de loi applicable à la responsabilité civile délictuelle découlant d'un accident de la circulation routière », *JCP G* 2014, n° 696, pp. 1183-1185

Sabine Corneloup, 1e Civ., 5 mars 2014 « Responsabilité de l'Etat pour fonctionnement défectueux du service public de la justice à l'occasion d'un enlèvement international d'enfant », *Rev. crit. DIP* 2014, pp. 612-617

Sabine Corneloup, « La loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation », *Rev. crit. DIP* 2014, pp. 452-455

Anne-Sylvie Courdier-Cuisinier et Stéphanie Grayot-Dirx, « Les arbitres face à la violation de l'ordre public », in **Eric Loquin et Sébastien Manciaux** (dir.), *L'ordre public et l'arbitrage*, Paris, Lexis Nexis, Les Travaux du CREDIMI, volume 42, 2014, pp. 79 à 97

Anne-Sylvie Courdier-Cuisinier, « Arbitrage et admission d'une créance par le juge-commissaire », actualité Cass. civ. 1^{re}, 1 septembre 2013, *JCP*, 2013, p. 1730

Anne-Sylvie Courdier-Cuisinier, « La clause compromissoire par référence en matière d'arbitrage international, entre preuve et efficacité », note Cass. civ. 1^{re}, 8 novembre 2013, *Les petites Affiches*, 20 février 2014, pp. 8 à 15

Frédéric Douet, *Précis de droit fiscal de la famille*, préface de **Jean Hauser**, professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, Paris, LexisNexis, collection « *Litec fiscal* », 13^{ème} édition, 2014, 924 pp.

Frédéric Douet, Rédaction de la partie relative à l'impôt sur le revenu du *Lamy fiscal* 2014

Frédéric Douet, « L'imposition des produits et des revenus virtuels », *Mélanges en l'honneur du professeur J. PRIEUR*, LexisNexis, 2014, pp. 289 et s.

Frédéric Douet, « Rapport civil vs rapport fiscal, les frères ennemis », *Mélanges en l'honneur du*

professeur R. LE GUIDEC, contribution ayant pour sujet, LexisNexis, 2014, pp. 347 et s.

Frédéric Douet, « A la recherche des aliments fiscalement perdus ! », *La semaine juridique édition notariale et immobilière*, 2014, n° 26, étude fiscal 1237 ; *Droit de la famille*, 2014, n° 7, étude 15

Frédéric Douet, « Retour sur l'intégration volontaire de l'assurance-vie dans la succession », *La semaine juridique édition notariale et immobilière*, 2014, n° 4, actualités 178)

Frédéric Douet, « Florilèges de hiatus entre la fiscalité de la famille et le droit de la famille », *Droit famille*, 2014, n° 1, étude 1

Frédéric Douet, « Traitement des provisions comptables non déduites fiscalement », note sous CE, Plén., 23 décembre 2013, req. n° 346018, *La semaine juridique édition entreprise et affaires*, 2014, n° 7, comm. 1083

Frédéric Douet, « BNC, remises d'honoraires et renonciation à recettes », note sous Conseil d'Etat, Plénière, 23 décembre 2013, req. 350075, *Deffrénois* 2014, n° 6, art. 115n8, pp. 308 et s.

Frédéric Douet, « La liquidation des droits de mutation à titre gratuit entre adoptant et adopté simple », note sous Conseil constitutionnel 28 janvier 2014, n° 2013-361 QPC, *Deffrénois* 2014, n° 4, art. 115d6, pp. 185 et s.

Frédéric Douet, « Le marathon fiscal du plafonnement de l'ISF », *Deffrénois* 2014, n° 2, art. 114uo, pp. 87 et s.

Frédéric Douet, « Adoption simple, droits de mutation à titre gratuit », note sous Com., 6 mai 2014, n° 12-21835, *Droit de la famille*, 2014, n° 7, comm. 125

Frédéric Douet, « Règles de rattachement d'un enfant majeur à un foyer fiscal », note sous CE, 10^e et 9^e sous-sect., 28 mars 2014, req. n° 351408, *Droit famille*, 2014, n° 6, comm. 106 ; *Droit fiscal*, 2014, n° 20, comm. 318

Jean-Marie Garinot, « Que reste-t-il de l'abus dans le non-renouvellement du contrat ? », *Recueil Dalloz*, 2014, n° 35, p. 2014

Jean-Marie Garinot, « Secret des affaires : le législateur devance l'Union européenne », *Dr. & Pat.*, 2014, n° 240, p. 22

Stéphanie Grayot-Dirx, « Réflexions processuelles sur la renonciation », *Mélanges offerts à Mme le Professeur Pascale Bloch*, à paraître

Stéphanie Grayot-Dirx, « Le Conseil Supérieur de la Magistrature et le citoyen », colloque portant sur « Justice et citoyen », Dijon, février 2015 (à paraître, *Procédures*)

Sylvette Huichard et Matthieu Guerriard, « La déclaration de pharmacovigilance à l'épreuve du secret professionnel », *Revue Générale de Droit Médical - Panorama de droit pharmaceutique* 2013, janvier 2014 (n° 1 numéro spécial de la RGDM), pp. 239-250

David Jacotot, « Des clauses de nationalité à la notion de "joueurs formés localement" », in *Sport et nationalité*, sous la direction de **Gérald Simon**, Lexisnexis, vol. 43, p. 105

David Jacotot, « L'intervention des représentants du personnel en cas de "grand" licenciement collectif dans une entreprise en difficulté », *Droit social* 2014, p. 423

David Jacotot, « La naissance d'un droit social des entreprises en difficulté ? », *Revue des Procédures collectives*, 2014, p. 67 ;

David Jacotot, « Quelques modifications intéressant les salariés (étude de l'ordonnance du 12 mars 2014) », *Gazette du Palais*, décembre 2014, p. 29

David Jacotot, « L'identité juridique du CHSCT : apports de la loi de sécurisation de l'emploi », in *Regards croisés sur l'actualité des institutions représentatives du personnel*, ss. dir. D. Jacotot, colloque, juin 2014, *Cahiers sociaux du Barreau de Paris*, n° 266, p. 530

David Jacotot, « Les relations entre l'accord collectif et le contrat liant le salarié à

l'employeur en matière de forfait-jours annuel », *JCP S*, 2014, p. 25

David Jacotot, « L'incidence du rapport de l'inspecteur du travail sur la preuve de la discrimination syndicale », *JCP S*, 2014, p. 25 (avec **Cécile Caseau-Roche** et **Emmanuel Roguet**)

David Jacotot, « Annulation de la décision d'homologation du document unilatéral », *Revue des Procédures collectives*, 2014, p. 34

David Jacotot, « Obligation de reclassement à l'intérieur du groupe et cession des contrats de travail », *Revue des Procédures collectives*, 2014, p. 41

David Jacotot, « Comptabilisation de l'effectif de l'entreprise pour déterminer le caractère facultatif ou obligatoire du PSE », *Revue des Procédures collectives*, 2014, p. 38

David Jacotot, « Le sort des clauses du contrat de travail d'un rugbyman et de la convention collective du rugby professionnel », *Revue de droit du travail*, 2014, p. 416

Natalie Joubert, « Chroniques d'un malentendu : les relations entre les immunités de juridiction et le règlement Bruxelles I », Note sous CJUE 19 juillet 2012, aff. C-154/11, *Ahmed Mahamdia*; CJUE 11, avril 2013, aff. C-645/11, *Land Berlin c. Sapir*; CJUE, 12 septembre 2013, aff. C-49/12, *The Commissioners for Her Majesty's Revenue & Customs c. Sunico*, *Revue Belge de Droit commercial*, 2014, n° 1, p. 48

Natalie Joubert, Note sous Cour de cassation, Assemblée Plénière, 5 avril 2013, 2 arrêts (pourvois n° 11-18947 et 11-17520), *Revue critique de droit international privé*, 2014, n° 2, pp. 370-379

Natalie Joubert, « Panorama de droit des étrangers et de la nationalité », en collaboration avec les professeurs **S. Corneloup**, **F. Jault-Seseke**, **K. Parrot** et **O. Boskovic**, *Recueil Dalloz*, 2014, p. 445

Philippe Juen, « Carte communale 1 - Certificat d'urbanisme 0 », *AJDA*, 2014, pp. 875-879

Philippe Juen, « Etude sur le champ d'application spatial du Règlement européen sur l'insolvabilité », *BJE* juillet-août 2014, n° 4, p. 273

Éric Loquin et Sébastien Manciaux, *L'ordre public et l'arbitrage*, Paris Lexis Nexis, Travaux du CREDIMI, volume 42, 2014

Éric Loquin, « Le temps dans l'arbitrage », in *Le temps et le droit*, Association H. Capitant, Dalloz, 2014, pp. 5 et suiv.

Éric Loquin, « L'ordre public et l'arbitrage, Propos conclusif », in *L'ordre public et l'arbitrage*, Paris Lexis Nexis, Travaux du CREDIMI, volume 42, 2014, pp. 243-251

Éric Loquin, « La dualité du régime de la responsabilité de l'arbitre », *JCP*, 2014, Etude 255

Éric Loquin, « L'arbitrage entre droit et équité », in *Procedural justice*, XIV IAPL World Congress, Heidelberg, 2011, Giese King, 2014, pp. 615-638

Éric Loquin, « Le juge et l'arbitre », in *Le juge et l'arbitrage*, sous la direction de **Sami Bostanji, Ferhat Horchani et Sébastien Manciaux**, Paris, Pedone, 2014, pp. 19-30

Éric Loquin, « Clause compromissoire et groupe de sociétés, approche méthodologique », *Mélanges J. Prieur*, LexisNexis, 2014, pp. 241 et suiv.

Éric Loquin, « Sentences arbitrales du Tribunal arbitral des sports de Lausanne », (avec **Johanna Guillaumé**), *JDI* 2014, pp. 352 à 419

Éric Loquin, « L'immunité juridictionnelle de l'arbitre et ses limites », *RTD com.*, 2014, p. 315 à 318

Éric Loquin, « Les limites de l'obligation faite à l'arbitre de révéler les liens existant entre le cabinet d'avocats où il exerce sa profession et l'une des parties à l'arbitrage ou un tiers intéressé par le litige », *RTD com.*, 2014, pp. 318 à 323

Éric Loquin, « L'impossible reconnaissance en France d'une sentence soumise à réexamen d'une autre formation arbitrale », *RTD com.*, 2014, pp. 323 à 325

Éric Loquin, « L'exequatur et le contrôle en France des sentences arbitrales internationales tranchant les litiges relatifs à un marché public français », *RTD com.*, 2014 pp. 326 à 331 ;

Éric Loquin, Paris, 2 juillet 2013, *Rev. arb.*, 2014, 130

Sébastien Manciaux, « El consentimiento al arbitraje CIADI dado en una ley », in *Direito Internacional dos Investimentos*, sous la direction de **Marilda Rosado**, Editora Renovar do Rio de Janeiro, 2014, pp. 215-232

Sébastien Manciaux, « L'ordre public international dans l'arbitrage d'investissement », in *L'ordre public et l'arbitrage*, sous la direction d'**Éric Loquin** et de **Sébastien Manciaux**, Travaux du Credimi, vol. 42, LexisNexis, 2014, pp. 37-55

Sébastien Manciaux, « L'arbitre est un juge » in *Le juge et l'arbitrage*, sous la direction de **Sami Bostanji, Ferhat Horchani et Sébastien Manciaux**, Pedone, 2014, pp. 31-43

Sébastien Manciaux, « Les problèmes actuels de l'arbitrage d'investissement », in *Codification du droit privé et évolution du droit de l'arbitrage*, sous la direction de **Bénédicte Fauvarque-Cosson, Diego P. Fernandez Arroyo et Joël Monéger**, Société de législation comparée, 2014, pp. 177-181

Arlette Martin-Serf, « La liquidation judiciaire simplifiée : encore plus simplifiée mais en concurrence avec le rétablissement professionnel ? », *Gazette du Palais*, 31 déc. 2014 au 3 janv. 2015, p. 23

Arlette Martin-Serf, « Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaire - Mesures et actes conservatoires », *Jurisclasseur Commercial et Procédures Collectives*, Fasc. 2310

Arllette Martin-Serf, « Effets à l'égard de la personne morale », *Jurisclasseur Sociétés Traité*, Fasc.41-45, 2014

Arllette Martin-Serf, « Effets à l'égard des membres de la personne morale », *Jurisclasseur Sociétés Traité*, Fasc.41-48, 2014

Arllette Martin-Serf, « Effets à l'égard des créanciers prêteurs de capitaux », *Jurisclasseur Sociétés Traité* Fasc.41-60, 2014

Arllette Martin-Serf, Chronique « Entreprises en difficulté - Sauvegarde, redressement et liquidation judiciaires », *Revue trimestrielle de droit commercial et de droit économique*

Arllette Martin-Serf, Chroniques sur la responsabilité des banquiers et les sanctions contre les dirigeants sociaux

Paola Nabet, « Rejet d'un contredit de compétence fondé sur le Règlement européen sur l'insolvabilité », note sous Cass. com., 27 mai 2014, n° 13-14956, *BJE*, sept.-oct. 2014, n° 5, p. 328

Paola Nabet, « Etude sur le champ d'application spatial du Règlement européen sur l'insolvabilité », *BJE*, juillet-août 2014, n° 4, p. 273

Stéphane Prieur, « Infection nosocomiale et action récursoire de l'ONIAM : le droit à l'information du patient est intransmissible », note sous Cass. 1^{ère} civ., 18 décembre 2014, à paraître en 2015

Stéphane Prieur, « Variations juridiques sur un même thème : suite (et fin ?) du feuilleton judiciaire "Our Body/A corps ouverts" », note sous Cass. 1^{ère} civ., 29 octobre 2014, *Gazette du Palais*, 26 et 27 novembre 2014, p. 9

Stéphane Prieur, « Collision entre deux navires battant pavillon de deux Etats différents et compétence judiciaire internationale », note sous Cass. Com., 18 septembre 2014, *Gazette du Palais*, 8 et 9 janvier 2014, p. 12

Stéphane Prieur, « Retour sur la relation juridique de soins en tant que relation consumériste », *Mélanges en l'honneur de*

Gérard Mémeteau, Les Etudes Hospitalières, à paraître

Stéphane Prieur, « De quelques impacts juridiques de la cigarette électronique dans l'environnement sportif », *Cahiers du droit du sport*, n° 36, 2014, à paraître

Stéphane Prieur, « L'exploitation commerciale des drives : la fin programmée et confirmée d'un vide juridique (loi ALUR) », *Gazette du Palais*, 2 et 3 avril 2014, p. 6

Stéphane Prieur, « Certitudes et incertitudes sur le traitement juridique de la cigarette électronique », *Gazette du Palais*, 15 et 16 janvier 2014, p. 6

Stéphane Prieur, « Compétence judiciaire internationale et contrat de forfait touristique conclu sur internet », note sous CJUE, 8^{ème} ch. 14 novembre 2013, *Gazette du Palais*, 8 et 9 janvier 2014, p. 9

Laurence Ravillon, « Les contrats spatiaux à l'épreuve du contentieux », in *Pratiques juridiques dans l'industrie aéronautique et spatiale*, sous la dir. de Philippe Achilleas et Willy Mikalef, Paris, Pedone, 2014, pp. 111-122

Laurence Ravillon, « Retour sur le principe compétence-compétence », in *Le juge et l'arbitrage*, sous la dir. de Sami Bostanji, Ferhat Horchani, Sébastien Manciaux, Paris, Pedone, 2014, pp. 89-101

Laurence Ravillon, « Que reste-t-il du concept d'inarbitrabilité ? », in *L'ordre public et l'arbitrage*, Paris, Lexis Nexis, 2014, pp. 57-77

Laurence Ravillon, Chronique des sources informelles du droit des affaires internationales, *RDAl*, 2014, n° 6, pp. 477-487

Laurence Ravillon, Chronique de droit spatial (coordination), *Revue française de droit aérien et spatial*, 2014, n° 1, n° 2, n° 3, n° 4

Sylvie Sire, *Approche par les cas, BTS Tertiaires 1re année* (avec C. David, J-F Dhenin, S. Ghemri), Thème 2, Dossier 4. Le choix d'une structure juridique, FontainePicard, 2014

Agnès Tabutiaux, « L'information du patient dans le cadre de la recherche clinique : quelles évolutions en 2014? », *Panorama de droit pharmaceutique 2014, Revue Générale de Droit Médical*, 2014, pp 155-171

Vincent Thomas, *Sociétés et procédure civile*, LexisNexis, coll. Droit et Professionnel, préf.

Paul Le Cannu, avant-propos **Daniel Tricot**, 2014, 362 pp.

Vincent Thomas, « A propos du droit d'ester de la société dissoute par son associé unique », note ss. Cass. com., 11 mars 2014, n° 13-10.557, *Rev. Sociétés*, 2014, p. 665

Vincent Thomas, « Apport partiel d'actif : l'apport de titres de participation peut-il être soumis au régime juridique de la scission ? », note ss. CA Paris 4 février 2014, *Rev. Sociétés*, 2014, p. 554

Vincent Thomas, « L'aménagement contractuel de la révocation du dirigeant », note ss. Cass. com. 26 novembre 2013, n° 12-25.004, *Rev. Sociétés*, 2014, p. 387

Vincent Thomas, « La régularisation du défaut de pouvoir d'ester en justice pour le compte d'une société », note ss Cass. civ. 2ème, 21 mars 2013, n° 12-17.107 et 21 mars 2013, n° 12-13.381, *Rev. Sociétés*, 2014, p. 97

Régis Vabres, Chronique Droit fiscal, *Revue des procédures collectives*, n°3, décembre 2013, comm. 165 à 169

Régis Vabres, Chronique Droit fiscal, *Revue des procédures collectives*, n°3, mai 2013, comm. 75 à 81

Régis Vabres, « Le silence coupable en droit fiscal », in *Le silence en droit privé*, Colloque Besançon, 16/17 janvier 2014, ss. dir. **N. Martial-Braz** et **F. Terryn**, à paraître

Régis Vabres, « Les statuts et obligations des plates-formes de crowdfunding equity », in Anne-Valérie Le Fur (dir.), *Le cadre juridique du crowdfunding - Analyses prospectives*, Collection Trans-Europe Experts, vol. 11, 2015, p. 151

Régis Vabres, Note sous CE, 26 septembre 2014, n°363555, Sté Artemis Conseil, (régime mère-filles et prêt de titres), *Dr. fiscal* 2014, comm. 653

Régis Vabres, « Le statut fiscal de la "monnaie virtuelle" en droit français », *RISF/IFRS*, 4/2014, p. 44

Régis Vabres, « Le fonds de dotation peut-il être un outil de transmission de l'entreprise ? », *Defrénois*, 2014, p. 911

Régis Vabres, « Taxe sur les transactions financières : comparaison entre le droit français, le droit italien et la proposition de directive européenne », *RISF/IFRS*, 3/2014, p. 115

Régis Vabres, « Les fonds vautours : quels enjeux ? », *RISF/IFRS*, 3/2014, p. 3

Régis Vabres, Chronique Droit fiscal, *Revue des procédures collectives*, 4/2014, comm. 104 à 107

Régis Vabres, Note sous CE, 9 avril 2014, n° 353822, « Epoux Pérès », (donation-cession et abus de droit), *Dr. fiscal*, 2014.421

Régis Vabres, JurisClasseur Sociétés. Traité – *Autorité européenne des marchés financiers - European Securities and Market Authority. Statut. Organisation et pouvoirs*, fasc. 1514, octobre 2014

Régis Vabres, JurisClasseur Commercial – *Centre de formalités des entreprises*, fasc. 535, septembre 2014 (mise à jour)

Régis Vabres, « Autorité des marchés financiers. Pouvoir de sanction », *JurisClasseur Banque – Crédit - Bourse*, fasc. 1511, janvier 2014

Régis Vabres, « Autorité des marchés financiers. Attributions. Moyens d'action. Contrôle juridictionnel », *JurisClasseur Banque – Crédit - Bourse* fasc. 1512, janvier 2014

Régis Vabres, Chronique Droit fiscal, *Rev. proc. coll.*, janv./févr. 2015, comm. 16 à 18

Valérie Wittmann et Cécile Caseau-Roche,
« Responsabilité civile de l'avocat et procédure:
tendances jurisprudentielles », *Dalloz Avocats*,
n° 10, octobre 2014, pp. 312-316

➤ Ouvrages du CREDIMI

- ★ ***Le juge et l'arbitrage*, sous la direction de S. BOSTANJI, F. HORCHANI et S. MANCIAUX, Editions A. Pedone, 2014, ouvrage réalisé en collaboration avec le DRIMAN (Université de Tunis El Manar) et le CEJJ (Ministère Tunisien de la Justice)**

En tant que justice privée, l'arbitrage est perçu comme un mode de règlement des litiges à la fois alternatif et concurrent à la justice étatique. Présenté comme démuné d'impérium, l'arbitre a parfois besoin de l'assistance et de la coopération du juge pour mener à bien une

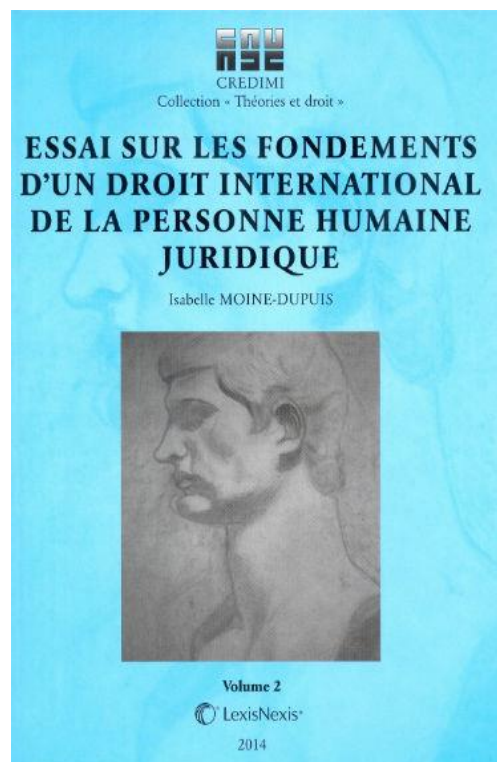


procédure arbitrale. Sur un autre plan, l'efficacité de la sentence rendue par l'arbitre demeure, sous certains rapports, subordonnée au contrôle du juge étatique. C'est sous le prisme de ces rapports complexes entre l'arbitrage et la justice étatique que le présent ouvrage se propose d'exposer le mouvement des idées en la matière. Cet ouvrage fait suite au colloque célébrant le vingtième anniversaire du Code tunisien de l'arbitrage, colloque co-organisé, au mois d'avril 2013, par le Laboratoire de droit des relations internationales des marchés et des négociations (DRIMAN) de l'Université de Tunis El Manar, le Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux (CREDIMI) de l'Université de Bourgogne et le Centre d'études juridiques et judiciaires (CEJJ) qui relève du ministère tunisien de la justice.

- Fiche technique de l'ouvrage
369 pages – 34,00 € - ISBN 9782233007223
A commander aux **Editions A. PEDONE**
13 rue Soufflot
75005 PARIS

- ★ **Essai sur les fondements d'un droit international de la personne humaine juridique**, par I. MOINE-DUPUIS, LexisNexis, Collection "Théories et droit" du CREDIMI, 2014, vol. 2

Cet ouvrage constitue une tentative de dégager les prolégomènes d'une normativité interne et internationale, apte à exprimer la personne humaine au cœur d'un univers juridique mondialisé et principalement axé autour des valeurs marchandes. Le droit peut en effet développer une pensée spécifique sur la personne, tournée vers un devoir-être dont l'élément essentiel est la relation au monde et à autrui. Dans cette perspective, des normes peuvent se fonder sur l'intériorité de l'être humain, sur un plan d'égalité ontologique. Il importe de protéger la personne face aux risques d'appropriation de ses manifestations diverses (éléments du corps, données personnelles, création) et de destruction de son cadre d'expression (environnement en premier lieu). Mais afin d'éviter que cette protection finisse par perdre tout sens au regard des impératifs dominants (en particulier liés à la mondialisation économique), un travail sur sa justification est aujourd'hui nécessaire : ce qu'est la personne humaine en réalité ne va plus de soi, et le droit, comme les autres sciences, peut agir en vue d'une redécouverte des aspirations profondes de l'être humain, pour y répondre de mieux en mieux.

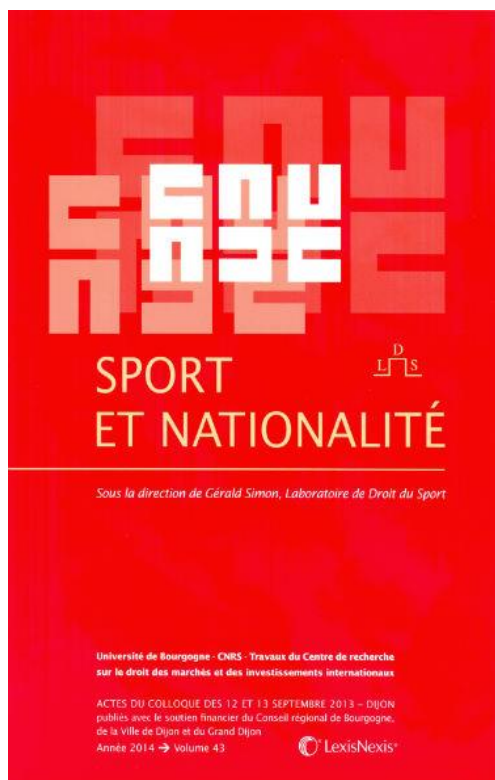


- Fiche technique de l'ouvrage
139 pages – 25,00 € - ISBN 9782711021369
A commander aux **Editions LexisNexis Litec**
Service des commandes
141 rue de Javel
75747 PARIS Cedex 15

★ **Sport et nationalité, sous la direction de G. SIMON, Collection du CREDIMI, LexisNexis, 2014, vol. 43**

La nationalité est un des éléments fondamentaux qui gouvernent le sport : elle est étroitement attachée à la délivrance des titres sportifs (champion de France, champion du monde, etc.) tout comme elle conditionne le plus souvent l'accès aux épreuves dont la plupart sont réservées aux sportifs « nationaux ».

Mais de quelle nationalité s'agit-il ici ? Les fédérations dites nationales ne représentent pas



toujours un État : les îles Féroé, rattachées au Danemark, sont pourtant membres de la FIFA et leurs équipes sont admises comme telles à participer aux compétitions internationales et européennes de football ; Tahiti, pour la même raison, a pu participer à la dernière Coupe des confédérations de football ; les sportifs natifs de l'île de Guam ou des Samoa américaines, toutes deux territoires des États-Unis, représentent ces deux « nations sportives » aux Jeux olympiques ou à la Coupe du monde de rugby et la fédération de quilles de Catalogne est un membre affilié de la fédération internationale, distinctement de la fédération espagnole ! En sens inverse, l'équipe de France de rugby a pu compter dans ses rangs un joueur de nationalité sud-africaine ! Quant à Monaco, le club de football participe au championnat de France tandis que l'équipe de bobsleigh représente la Principauté aux Jeux olympiques !

À quoi s'ajoute le traitement particulier en matière de naturalisation ou de double nationalité dont sont l'objet les sportifs dans nombre de disciplines. Ces quelques exemples démontrent que le mouvement sportif se sent affranchi du droit étatique pour poser ses propres règles en matière de nationalité. Cette liberté que s'accordent les institutions sportives fonde l'idée d'une « nationalité sportive » distincte et indépendante de la nationalité étatique, laquelle est pourtant un des attributs de la souveraineté. À quoi la « nationalité sportive » correspond-elle ? Et surtout dans quelle mesure son autonomie est-elle compatible avec les règles étatiques de la nationalité ? Quelques-unes des questions auxquelles s'efforcent de répondre les différentes contributions de cet ouvrage.

- Fiche technique de l'ouvrage
151 pages – 30,00 € - ISBN 9782711021833
A commander aux **Editions LexisNexis Litec**
Service des commandes
141 rue de Javel
75747 PARIS Cedex 15

La formation au C.R.E.D.I.M.I.

- ✦ Le mot du directeur **du Master 2 Juriste d’Affaires Internationales**, parcours professionnel, **Sébastien Manciaux**

Le Master 2 Juriste d’Affaires Internationales adresse toutes ses félicitations à toute la promotion 2014-2015 qui s’est révélée un bon cru, avec un coup de chapeau particulier à **Clémentine Van de Maele** du M2 JAI pro qui poursuit ses études au **King’s College de Londres** après y avoir décroché une bourse d’étude de 25.000 £ en ayant concouru par le biais d’un « essay » portant sur le droit transnational. Clémentine a également réussi l’examen du **Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA)**.